

Espoir inattendu pour les Ethiopiens

asile **Le Gouvernement vaudois vient d'intervenir à Berne en faveur de 175 requérants déboutés.**

Martine Clerc

Publié le 21 décembre 2005

» Le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud espère obtenir une régularisation pour «les cas les plus anciens» parmi les 175 Ethiopiens et Erythréens. Les interdictions de travail sont toutefois maintenues.

Les Ethiopiens et Erythréens déboutés ont à nouveau le droit d'espérer. Hier, le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud a confirmé à 24 heures une information parue la semaine dernière dans Le Courrier. Des démarches ont bien été entreprises auprès de la Confédération afin de débloquent la situation des requérants déboutés d'Ethiopie et d'Erythrée. Ils sont 175 dans le canton de Vaud. Et, bien que déboutés, ils ne peuvent être renvoyés, leurs pays respectifs refusant généralement d'admettre leurs ressortissants expulsés.

Désormais, leur sort se joue dans les bureaux de l'administration fédérale. «Berne planche sur une réflexion qui pourrait faire bouger les choses d'ici à quelques mois et aboutir à des issues positives pour les cas les plus anciens», explique Jean-Claude Mermoud. Combien d'années de séjour pourraient-elles justifier une régularisation? «Je pense qu'il y a une petite lueur d'espoir pour ceux qui sont arrivés avant 2000», avance, prudent, le conseiller d'Etat. Il précise que la demande déposée à Berne émane de plusieurs gouvernements cantonaux.

Les compléments aux dossiers ont été renvoyés à la Confédération fin novembre. En 2003, le canton avait déjà présenté ces cas pour régularisation sur la base de la circulaire Metzler, mais l'Office fédéral des migrations les avait écartés d'office. Selon Jean-Claude Mermoud, le degré d'intégration et la longueur de la procédure pourraient être les critères retenus par la Confédération. Il ajoute que les interdictions de travail sont maintenues afin de ne pas susciter de vains espoirs chez ceux qui ne seront pas régularisés.

La Coordination Asile salue l'initiative. «Enfin! On ne peut que se réjouir», note Bruno Clément, s'avouant toutefois surpris de la démarche. «Mais nous attendons maintenant des résultats concrets.» Le militant espère que la Confédération tiendra également compte de la péjoration de la situation politique en Ethiopie et Erythrée et des risques encourus en cas de retour.